

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

N°6

02 juin 2014

L'an deux mille quatorze, le deux juin le conseil municipal de la commune de VEYSSILIEU, légalement convoqué le 27 mai 2014, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie de VEYSSILIEU, sous la présidence de Monsieur Joël MAZZARO, Maire.

PRESENTS :

Joël MAZZARO, Adolphe MOLINA, Lydie GRAMOND-GAY, Karim AMEZIANE, Corinne PELEGRY, Yves POTIER, Nathalie BARBIER, Michel BRASME, Anne ADAMOWICZ, Max VELIEN.

ABSENT EXCUSE : Michel BRASME (qui donne pouvoir à Marc BERNARD), Yves POTIER (donne pouvoir à Corinne PELEGRY), Adolphe MOLINA à partir de 19h00 (donne pouvoir à Joël MAZZARO).

SECRETAIRE : Nathalie BARBIER

Compte-rendu de la dernière séance : adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire informe les Conseillers que le recensement des habitants de la Commune va être réalisé en 2015. Il faut désigner un coordonateur communal du recensement. Monsieur le Maire propose d'ajouter ce point pour délibération à l'ordre du jour. Les conseillers donnent à l'unanimité leur accord pour ajouter ce point à l'ordre du jour.

1- Délibération : désignation du coordonateur communal du recensement de 2015.

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'en 2015 sera réalisé le recensement des habitants de la commune. La collecte se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015. Il faut désigner le coordonateur communal qui sera l'interlocuteur de l'Insee pendant la campagne de l'enquête de recensement.

Monsieur le Maire propose de désigner Madame Anne Mignot, secrétaire de mairie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

2014/06/01 : Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

ACCEPTE à l'unanimité la proposition de Monsieur le Maire et lui donne tous pouvoirs pour traiter ce dossier.

2- Délibération : vente de la maison 65 route de Moras le Village.

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise le 06 novembre 2013 pour la vente de cette maison. Un compromis avait été signé pour un montant de 143 000euros net vendeur. Le compromis vient d'être annulé, les acheteurs n'ayant pas eu leur prêt.

Un couple a fait une offre à 143 000€ net vendeur. Monsieur le Maire demande aux conseillers de lui donner l'autorisation de traiter ce dossier, signature du compromis et de l'acte de vente en fixant le prix à 143 000euros. Il propose de prendre pour notaire Maître MIGEON-CROS Marie-Gabrielle de l'office notarial de Saint Quentin Fallavier pour la vente de cette maison et pour la vente des

terrains chemin de Bramafant. Monsieur le Maire informe les conseillers que trois acheteurs potentiels se sont présentés pour les terrains.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

2014/06/02 : Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

ACCEPTE à l'unanimité les propositions de Monsieur le Maire.

DONNE tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

3- Délibération : tarif eau et assainissement 2014 du Syndicat Intercommunal des eaux du Lac de Moras.

Monsieur le Maire présente les tarifs eau et assainissement votés par le Syndicat des eaux du Lac de Moras en séance du comité syndical du 18 mars 2014. Prime fixe : 54.00€, M3 : 1.05€, Forfait embouche : 27.75€, Eau Vendue Communes : 0.61€, Fermeture et ouverture (BAC) : 44.81€ et nouvel abonné : 44.81€.

Il propose d'approuver les tarifs eau, pour le tarif assainissement il propose d'attendre la proposition du Syndicat Intercommunal d'assainissement de Marsa (actuellement le forfait de base est à 34€, le m3 est à 0.83€ et la participation à l'assainissement est à 2 770€).

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

2014/06/03 : Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

ACCEPTE à l'unanimité cette proposition.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

4- Rendu de la mise en place des commissions communales et délégations spécifiques des adjoints.

Monsieur le Maire donne la liste des commissions de travail (Ecole, Projet d'école, Culture, Communication et Urbanisme) et demande aux conseillers qui ne l'ont pas fait de s'inscrire dans une commission s'ils le souhaitent.

Monsieur le Maire informe les conseillers des délégations spécifiques des adjoints : Lydie GRAMOND-GAY : école, culture et CCAS.

Karim AMEZIANE : voirie, travaux, communication et réseaux.

Adolphe MOLINA : urbanisme et suivi des travaux.

5- Délibération : liste de présentation pour la Commission Communales des Impôts Directs (CCID).

Monsieur le Maire présente la liste préparatoire des commissaires titulaires et suppléants proposés pour la CCID. Le directeur départemental des finances publiques choisira dans cette liste six commissaires titulaires et six commissaires suppléants, le Maire (ou un adjoint délégué) est membre d'office de cette commission.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

2014/06/04 : Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

ACCEPTE à l'unanimité cette liste préparatoire.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour traiter ce dossier.

Départ de Monsieur Adolphe MOLINA

6- Informations et questions diverses.

- a. **Référent AMBROISIE.** Monsieur le Préfet de l'Isère demande de désigner un référent ambroisie. Nathalie BARBIER
- b. **Demande de subvention du Collège Philippe Cousteau de Tignieu-Jamezieu.** Cette demande de subvention est faite afin de participer à l'envoi en stage des 46 délégués de classes à la rentrée prochaine. Monsieur le Maire propose de donner un accord de principe pour subventionner à hauteur de dix euros par élève délégué de la commune de Veyssilieu. **Les conseillers donnent à l'unanimité leur accord.**
- c. **Chauffage de l'église.** Monsieur le Maire a pris la décision de supprimer le poêle à charbon de l'église en considérant le danger que représente son utilisation. Il propose de le remplacer par un poêle à granules qui aurait la capacité de chauffer occasionnellement l'église en hiver. C'est un système simple d'utilisation. Monsieur le Maire présente un premier devis d'un montant d'environ 4 500€ TTC qui a été réalisé à titre indicatif. Un autre devis sera demandé afin de prendre une décision pour une installation en automne.
- d. **Réunion publique du 10 juin 2014.** Monsieur le Maire rappelle qu'une réunion publique a lieu le 10 juin à la salle de rencontre dans le cadre de la révision du POS valant PLU. Une information a été distribuée à tous les habitants avec affichage sur les différents tableaux de la commune.
- e. **Info du SMND.** Marc BERNARD a informé Monsieur le Maire qu'il serait possible d'enterrer les bacs du tri sélectif aux tennis à l'occasion de la construction du bâtiment scolaire. Ces travaux seront pris en charge par le SMND. Il a également donné l'information qu'il serait possible de visiter une école construite en modulaire avec toiture végétalisée.
- f. **Réunion en Sous-préfecture.** Monsieur le Maire donne le compte rendu d'informations qui ont été données lors de cette réunion concernant les POS, la fin de la mise à disposition des services de la DDT pour l'instruction des dossiers urbanisme en juillet 2015, la fin de l'ATESAT et la date de la mise en conformité pour l'accessibilité des bâtiments publics recevant du public.
- g. Lydie GRAMOND-GAY et Nathalie BARBIER informent les conseillers que Monsieur Thierry BEKHIT a été élu Président du **Syndicat intercommunal du lycée La Pléiade.**
- h. Corinne PELEGRY informe les conseillers qu'il y a eu une bonne progression de la participation au **festival de l'Isle Crémieu.** Les spectacles étaient de très bonne qualité.
- i. Des arbres sont tombés sur un chemin rural qui mène à la chapelle. Il est proposé de prévenir les propriétaires riverains pour qu'ils enlèvent leurs arbres.

La séance est levée à 19h30.

MAZZARO	Joël	
MOLINA	Adolphe	
GRAMOND-GAY	Lydie	
AMEZIANE	Karim	
PELEGRY	Corinne	
POTIER	Yves	Absent
BARBIER	Nathalie	
BRASME	Michel	Absent
BERNARD	Marc	
ADAMOWICZ	Anne	
VELIEN	Max	